



Syndicat
National des
Professionnel·les
de la Petite Enfance

Le "droit opposable" d'Attal masque huit années de mépris d'État

Guénange, le 22 juillet 2025 - Alors que le Parti Renaissance publie son programme « Pour une nouvelle donne économique et climatique », le SNPPE s'étonne de la place dérisoire réservée à la petite enfance dans ce projet : instrumentalisée, réduite à un simple levier au service de la croissance économique, vidée de toute sa dimension éducative, sociale et humaine.

La petite enfance n'est pas un levier économique mais un bien commun.

Le document de Renaissance, tout comme les récentes déclarations de Gabriel Attal, ne parlent ni d'éveil, ni de développement de l'enfant, ni d'accompagnement réel à la parentalité. Il s'agit uniquement de « lever un frein à l'emploi », de « simplifier la vie des travailleurs », et d'augmenter la productivité en libérant les mères du « poids de la garde ». Cette **vision archaïque et utilitariste** sacrifie l'intérêt supérieur des enfants à des impératifs purement économiques. Elle piétine l'essence même des missions du secteur de la petite enfance : offrir un accueil de qualité, sécurisant et épanouissant, assuré par des professionnel·le·s formé·e·s, reconnu·e·s et justement rémunéré·e·s.

Un « droit opposable » sans offre réelle n'est qu'une supercherie.

200 000 places manquent toujours (où sont les 100 000 places promises d'ici la fin du quinquennat?), et 15 000 sont gelées par la pénurie de professionnel·les. Iels quittent massivement le secteur, confronté·e·s à la précarité, aux salaires dérisoires, et à des conditions de travail insupportables.

Que propose le parti présidentiel ? Confier à la CNAF un pouvoir de remplacement des communes, assorti de sanctions financières. Un tour de passe-passe administratif, loin d'être un plan d'investissement ambitieux, structurel et nécessaire.

La responsabilité politique est totale.

Depuis 2017, Emmanuel Macron et ses gouvernements successifs ont consciemment ignoré les alertes répétées et la détresse du secteur. Ni les différents rapports, ni les drames, ni les mobilisations des professionnel·le·s n'ont suscité une politique publique digne de ce nom. Aucune loi cadre ambitieuse, aucun plan de formation massif, aucune volonté politique claire de défendre un service public de qualité. Rien, sinon des promesses vaines, des effets d'annonce creux et aujourd'hui ce simulacre de « droit opposable » pour masquer huit années d'inaction.

Le SNPPE exige que le gouvernement et les responsables politiques cessent les simulacres et les faux-semblants. Ce ne sont ni les rapports ni les comités qui manquent, mais le courage politique d'engager des moyens financiers à la hauteur des enjeux : financer massivement la formation, revaloriser enfin les salaires de ces métiers féminins essentiels, et répondre à la pénurie structurelle.

**Le droit opposable que nous revendiquons,
c'est un droit opposable pour des moyens humains et financiers.**

À bon entendeur.